

BULLETIN

APHCQ

ASSOCIATION DES PROFESSEURES
ET DES PROFESSEURS D'HISTOIRE
DES COLLÈGES DU QUÉBEC

QUAND LES RÉFUGIÉS VIETNAMIENS JETAIENT L'ANCRE AU QUÉBEC



RETOUR SUR LE CONGRÈS

DOSSIER

70^e anniversaire de la fin
de la Deuxième Guerre mondiale



SOMMAIRE

L'Association des professeurs et des professeurs d'histoire (APHCQ) est une association sans but lucratif incorporée en vertu de la loi sur les compagnies. L'APHCQ regroupe depuis 1994 les professeurs d'histoire des collèges du Québec, qu'ils soient publics ou privés. On peut devenir membre associé ou membre étudiant de l'APHCQ même si on n'enseigne pas dans un collège.

POUR DEVENIR MEMBRE

il suffit d'envoyer ses coordonnées (nom, adresse, institution s'il y a lieu, téléphone, courriel) et un chèque de 50 \$ à l'ordre de l'APHCQ à :

David Lessard

Cégep de Ste-Foy
2410, chemin Ste-Foy
Québec (Québec)
G1V 1T3

lessard.david@oricom.ca

POUR REJOINDRE L'ASSOCIATION

Frédéric Bastien
frederic@bastien.com

EXÉCUTIF DE L'APHCQ 2015-2016

Frédéric Bastien, président
(Collège Dawson)
frederic@bastien.com

David Lessard, trésorier
(Cégep de Sainte-Foy)
lessard.david@oricom.ca

Guillaume Breault-Duncan, conseiller
(Cégep André-Laurendeau)
guillaume.breault-duncan@clairendeau.qc.ca

Janie Normand, conseillère
(Collège de Montmorency)
Janie.Normand@cmontmorency.qc.ca

Patrice Regimbald, conseiller
(Cégep du Vieux Montréal)
pregimba@cvm.qc.ca

Geneviève Tremblay, conseillère
(Cégep de St-Jérôme)
gtrembla@cstj.qc.ca

COUVERTURE

Sommaire et informations	2
<i>Mot du président</i> Frédéric Bastien	3

DOSSIER

70^e ANNIVERSAIRE DE LA FIN DE LA DEUXIÈME GUERRE

<i>La Shoah et la responsabilité d'Hitler</i> Nicolas Fournier	4
<i>Historiographie de la conférence d'Yalta</i> Jacques Pincine	6
<i>Films récents sur la Deuxième Guerre mondiale</i> Géraud Turcotte	9

DOSSIER

RETOUR EN TEXTES ET EN IMAGES SUR LE DERNIER CONGRÈS

<i>Retour sur le dernier congrès</i> Geneviève Tremblay	13
<i>Mémoire et migrations : le cas arménien</i> Onnig Beylerian	15
<i>Les Vietnamiens au Québec : une histoire d'exil et d'intégration</i> Louis-Jacques Dorais	18

EN COUVERTURE

Source: Wikimedia commons

BULLETIN DE L'APHCQ

Comité de rédaction

Frédéric Bastien | Collège Dawson
Patrice Regimbald | Cégep du Vieux Montréal
Geneviève Tremblay | Cégep de St-Jérôme

Révision des textes

Chantal Paquette | Cégep André-Laurendeau
Patrice Regimbald | Cégep du Vieux Montréal

Collaborateurs spéciaux

Onnig Beylerian
Louis-Jacques Dorais | Université Laval
Nicolas Fournier | Cégep de St-Jérôme
Jacques Pincine | Collège de Rosemont
Géraud Turcotte | Cégep de l'Outaouais

Conception et infographie

Geneviève Dubé | Magistral Design

Impression

Litho Rosemont inc.

Pour faire paraître un article une publicité dans le Bulletin ou pour contribuer à la banque de photos, communiquez avec :

Patrice Regimbald
pregimba@cvm.qc.ca
514 982-3437 poste 7925

ISSN 1203-6110

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque nationale du Canada.

PROCHAINE PUBLICATION

AVRIL 2016

THÈMES

- La compréhension de l'histoire véhiculée par les manuels d'histoire québécois
- Ces livres qui vous ont marqués

Tous les articles reliés à une problématique historique, à l'enseignement au collégial, à des recensions de productions historiographiques, audiovisuelles ou multimédias ou à des interventions visant la promotion de l'enseignement de l'histoire seront les bienvenus.

Spécification des textes et visuels à fournir

Un fichier texte produit sur MAC ou PC, sauvegardé en format WORD ou RTF en Times ou Arial 12 points avec sous-titres, références et notes en fin de document et avec le moins de travail de mise en page possible.

Les auteurs sont responsables de leurs textes. Si vous avez des visuels à proposer, faites-nous les parvenir avec la meilleure qualité possible :

- Résolution idéale : 300 dpi
- Résolution minimale : 150 dpi
- Captures d'écran : 72 dpi



MOT DU PRÉSIDENT

PAR FRÉDÉRIC BASTIEN

Chers membres, il me fait plaisir de vous présenter ce premier numéro du *Bulletin* de l'année 2016 et j'en profite pour attirer votre attention sur un certain nombre de choses.

D'abord, des changements ont été apportés à notre page Facebook pour en faciliter l'utilisation. Si ce n'est déjà fait, je vous suggère de devenir membre. Pour ceux qui utilisent Facebook, c'est une manière efficace et conviviale de communiquer.

Par ailleurs, les préparatifs pour les fêtes du 375^e anniversaire de la ville de Montréal vont bon train. Malheureusement, d'après les informations que j'ai pu obtenir de diverses sources, le volet commémoratif sera le parent pauvre de ce projet. Des propositions intéressantes ont été faites au comité organisateur, présidé par Gilbert Rozon. La société historique de Montréal, par exemple, a proposé d'ajouter deux statuts sur la partie extérieure de l'hôtel de ville dans des niches prévues à cette fin. L'une serait de Maisonneuve et l'autre de Jeanne Mance. Cela a été refusé.

Une autre proposition a été faite par la Fondation Lionel-Groulx. Elle compte plusieurs volets, mais le principal consiste à mettre des plaques commémoratives dans les 28 stations de métro du réseau montréalais portant des noms de personnage historique. On pense par exemple à Papineau, Lionel Groulx ou Henri Bourassa. Un code QR serait fourni et les usagers pourraient avoir accès aux pages Wikipédia portant sur ces personnes grâce à leur téléphone intelligent ou leur iPad. La STM appuie l'idée, mais, encore une fois, les organisateurs ont refusé, sans fournir la moindre information pour expliquer leur décision.

De façon générale, on ne sait pas quelles ont été les propositions portant spécifiquement sur l'histoire, quels sont les projets retenus et ceux qui sont rejetés! Il semble toutefois que l'aspect commémoratif ne sera pas au centre des festivités. Gilbert Rozon n'est pas du tout intéressé par ce genre de choses. Les appels du pied du côté du maire Coderre n'ont pas donné de résultats non plus. Cette situation est préoccupante et si les choses se confirmaient au cours des prochaines semaines et des prochains mois, votre exécutif n'exclut pas de prendre position publiquement sur la question. À suivre.

Pour demeurer vivante et dynamique, une organisation comme la nôtre doit compter sur l'implication et le dévouement de ses membres. Nous remercions l'équipe de professeurs du collège Ahuntsic de s'être proposée pour l'organisation du prochain congrès de l'APHCQ qui aura lieu les 1^{er}, 2 et 3 juin 2016. Depuis les débuts de notre association, il s'agit du quinzième cégep différent à ouvrir ses portes à la tenue de notre rencontre annuelle. Le thème choisi par le comité organisateur — *L'Homme dans la ville : une histoire environnementale* — saura attirer un grand nombre de participants.

Cette participation est importante, car le congrès constitue notre principale source de financement. Dans un contexte de resserrement des budgets attribués par les cégeps au perfectionnement, cela pourrait devenir une source d'inquiétude pour l'APHCQ qui dépend, dans ses équilibres budgétaires, de l'affluence au congrès annuel. Dans cette même veine, si vous avez des collègues qui ne sont pas membres de l'association, je vous invite à les solliciter, leur cotisation nous aide à fonctionner.

D'ici notre prochain congrès, vous aurez par ailleurs le temps de lire ce numéro du *Bulletin*. Cela vous donnera l'occasion de revenir sur le dernier congrès, en images et en textes. Vous trouverez également des textes dans le contexte de la commémoration du 70^e anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

Bonne lecture à tous!

Le *Bulletin* de l'APHCQ fera désormais l'objet d'un dépôt numérique auprès de la BAnQ (Bibliothèque et Archives nationales du Québec). Ainsi, au terme d'un délai de restriction d'une année après la date de parution, l'ensemble du contenu du *Bulletin* sera accessible au grand public à travers le catalogue *Iris* et l'outil de diffusion *Publications numériques du Québec*. En outre, nous avons autorisé la BAnQ à faire une collecte, à partir du site web de l'APHCQ, des numéros antérieurs du *Bulletin* lesquels seront éventuellement accessibles à l'ensemble des citoyens via les outils de diffusion de la BAnQ. C'est également dans un souci d'une meilleure visibilité et lisibilité que le *Bulletin* a fait peau neuve avec une nouvelle maquette dynamique, une mise en page attrayante, un choix de caractère typographique facilitant la lecture et une impression en couleurs sur du papier recyclé. Alors, belle et bonne lecture!

Le comité de rédaction

DOSSIER

70^e ANNIVERSAIRE DE LA FIN DE LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

L'ANNÉE ÉCOULÉE
A MARQUÉ LA
COMMÉMORATION
DU SOIXANTE-DIXIÈME
ANNIVERSAIRE
DE LA FIN DE LA
DEUXIÈME GUERRE
MONDIALE.

TROIS DE NOS
COLLÈGUES ONT
SAISI L'OCCASION
POUR FAIRE UN
RETOUR RÉFLEXIF
SUR L'ÉVÉNEMENT.

LA SHOAH ET LA RESPONSABILITÉ D'HITLER

PAR NICOLAS FOURNIER
CÉGEP DE SAINT-JÉRÔME

En dehors des cercles négationnistes, peu de chercheurs nient l'implication et la responsabilité d'Adolf Hitler dans l'élaboration de la Shoah. Pourtant, aucune source historique directe prouvant incontestablement la participation du Führer n'a été retrouvée. En l'absence d'une telle preuve, peut-on pour autant remettre en doute la culpabilité d'Hitler?

Lors d'un discours devant le Congrès mondial juif en octobre dernier, le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a jeté un véritable pavé dans la marre en minimisant la responsabilité d'Hitler dans l'extermination des Juifs durant la Deuxième Guerre mondiale et en rejetant plutôt le blâme sur le mufti de Jérusalem de l'époque, Haj-Amin al-Husseini¹. Ces affirmations ayant clairement des objectifs politiques dans le cadre de l'épineux conflit israélo-palestinien ont été mondialement contestées et sont une grossière déformation de la réalité².

La déclaration de Netanyahu lève toutefois le voile sur une réalité méconnue. En dépit de son antisémitisme notoire et de son pouvoir

absolu à la tête du III^e Reich, Hitler a joué un rôle nébuleux dans la mise en place de la Solution finale. Les éléments prouvant la responsabilité d'Hitler sont beaucoup moins abondants que l'on pourrait le supposer. Aucune archive dans laquelle Hitler aurait ordonné explicitement la mise à mort de millions de personnes n'a été retrouvée malgré des décennies de recherche intensive³. En dépit de cette absence de source historique incriminante, la culpabilité d'Hitler ne fait guère de doute.

Durant sa carrière politique, Hitler s'en est fréquemment pris à la communauté juive. *Mein Kampf*, écrit au milieu des années 1920, contient des passages antisémites d'une telle ampleur que certains historiens les interprètent comme une préméditation précoce de la Solution finale⁴. Lors d'un discours au Reichstag le 30 janvier 1939, Hitler prononça des paroles qui paraissent aujourd'hui prémonitoires en maintenant que si les Juifs plongeaient à nouveau le monde dans une guerre mondiale, il en résulterait «l'anéantissement de la race juive en Europe»⁵.

**LE FÜHRER ACCORDAIT
UNE GRANDE MARGE
DE MANŒUVRE À
SES SUBORDONNÉS,
FIXANT LES CONSIGNES
GÉNÉRALES, MAIS
S'INTÉRESSANT PEU
AUX DÉTAILS.**

Il n'est pas complètement étonnant de constater une absence de preuve directe liant Hitler à la Shoah. La hiérarchie nazie accordait un pouvoir absolu et incontestable au Führer, mais ce pouvoir pouvait parfois être discret. Hitler n'appréciait guère les réunions avec de nombreux intervenants et préférait plutôt des rencontres restreintes avec les responsables concernés⁶. Cette préférence explique pourquoi il existe peu de comptes rendus des audiences d'Hitler puisque plusieurs ordres étaient donnés oralement et en personne. Le Führer accordait une grande marge de manœuvre à ses subordonnés, fixant les consignes générales, mais s'intéressant peu aux détails. Cette liberté d'action fut particulièrement présente dans la mise en place de la Shoah. Hitler se fiait beaucoup aux dirigeants de la SS, Heinrich Himmler et Reinhard Heydrich, pour la gestion de la question juive, préférant se consacrer aux aspects militaires de la guerre⁷.

Il est aussi impensable qu'un crime aussi vaste et s'étendant sur une si longue durée que la Shoah soit resté inconnu d'Hitler⁸. Si la conférence de la Solution finale tenue à Wannsee le 20 janvier 1942 passe parfois pour le point de départ de l'extermination des Juifs, le génocide avait commencé bien avant. Hitler lui-même intervint à quelques occasions en signant par exemple un décret qui empêchait les tribunaux militaires de punir des soldats ayant commis des exactions sur des civils⁹. Cet acte donna en partie une légalité aux crimes à venir. À l'automne 1941, Hitler décréta l'envoi des Juifs du Reich vers les ghettos polonais¹⁰. La déportation des Juifs vers l'Est se fit en même temps que les mises à mort brutales organisées par les *Einsatzgruppen* dans les territoires occupés et quelques semaines seulement avant la construction des premiers camps d'extermination. Ces événements sont trop rapprochés pour n'être que de simples coïncidences.

Le fait qu'Hitler n'assista pas à la fameuse conférence de Wannsee ne constitue pas une absence de preuve. Ce dernier semble avoir voulu rester à l'écart, en considération de la réaction de plusieurs Allemands suite aux troubles de la Nuit de Cristal en 1938. Un tel désordre était contraire, selon Hitler, aux « vertus allemandes » et choquait les Allemands pour ses modalités et non pour sa finalité¹¹. Le procès-verbal de la conférence est d'ailleurs très discret *au sujet le Führer*¹². Le seul extrait de ce document où Hitler est mentionné est lorsqu'Heydrich, l'organisateur de la réunion, expliqua que la « nouvelle solution, avec l'aval préalable du Führer, [était] l'évacuation des Juifs à l'Est »¹³. Par « évacuation », terme plutôt



Lettre de Hermann Göring du 31 juillet 1941 enjoignant à Reinhard Heydrich de mettre en œuvre « la solution finale ». Le document a été produit lors du procès de Nuremberg en 1946. Le texte allemand pourrait ainsi être traduit en français :

« Pour compléter la tâche qui vous a été assignée le 24 janvier 1939, concernant le règlement de la question juive par l'évacuation et l'émigration, selon les moyens qui correspondent le mieux à la situation actuelle, je vous enjoins par la présente à entreprendre tous les préparatifs d'ordre matériel, économique et financier concernant une « solution définitive » (*Gesamt-lösung*) du problème juif dans ceux des territoires européens qui se trouvent sous l'influence de l'Allemagne. Je vous charge en outre de me soumettre dès que possible un résumé indiquant les mesures déjà prises en vue de l'exécution de la « solution finale » (*Endlösung*) de la question juive, telle qu'elle a été envisagée. »

Source : Wikimedia commons

énigmatique, tous les participants à la conférence surent très bien ce que cela signifiait. En dépit de son absence, l'ombre d'Hitler plana sur la conférence tout comme sur l'ensemble de l'élaboration et de l'application de la Solution finale.

RÉFÉRENCES

1. Le Point.fr, « Netanyahu : « Hitler ne voulait pas exterminer les Juifs » », 21 octobre 2015, dans *Le Point*, http://www.lepoint.fr/monde/netanyahu-hitler-ne-souhaitait-pas-exterminer-les-juifs-21-10-2015-1975573_24.php (page consultée le 18 novembre 2015)
2. Netanyahu a soutenu que lors d'une rencontre entre Hitler et al-Husseini à la fin 1941, le mufti aurait fait pression sur le chancelier allemand pour exterminer les Juifs alors que ce dernier optait plutôt pour une émigration forcée. Cette thèse n'a aucune validité historique puisque l'essentiel du processus de la Solution finale était déjà enclenché à ce moment.
3. Marc-André CHARGUÉRAUD, *Cinquante idées reçues sur la Shoah*, Genève, Labor et Fides, 2012, tome 1, p.231.
4. *L'Historikerstreit* ou querelle des historiens oppose les historiens intentionnalistes qui pensent que la Shoah a été planifiée plusieurs années avant le déclenchement de la guerre aux historiens fonctionnalistes qui voient plutôt dans le génocide juif un résultat des circonstances de l'époque.
5. Ian KERSHAW, *Hitler : essai sur le charisme en politique*, Gallimard, 1995, p.246.
6. *Ibid.*, pp.221 à 223.
7. Laurence REES, *Auschwitz : les Nazis et la « Solution finale »*, Éditions Albin Michel, 2005, pp.23-24.
8. M.-A. CHARGUÉRAUD, *op. cit.*, p.16.
9. Édouard HUSSON, *Heydrich et la solution finale*, Perrin, 2012, p.288.
10. L. REES, *op. cit.*, pp.113 à 115.
11. É. HUSSON, *op. cit.*, pp.102 et 509.
12. Le procès-verbal de la conférence est d'ailleurs à utiliser avec beaucoup de prudence. Le texte a été retouché à plusieurs reprises par Adolf Eichmann et Heinrich Müller, deux responsables de la SS, afin de faire disparaître tout terme trop explicite ou trop dérangeant.
13. É. HUSSON, *op. cit.*, p.510.

Land	Zahl
A. Allemagne	131.000
Danemark	43.700
Estland	420.000
Gouvernement général	2.284.000
Belgique	400.000
Protectorat Bohême et Moravie	74.000
Lettonie	5.500
Lituanie	34.000
Belgique	43.000
Pologne	5.600
France / Zone occupée	165.000
Grèce	700.000
Grèce	69.600
Pays-Bas	160.000
Norvège	1.300
B. Bulgares	48.000
Angleterre	330.000
Finlande	2.300
Irlande	4.000
Italie incl. Sardaigne	58.000
Albanie	200
Croatie	40.000
Portugal	5.000
Roumanie incl. Bessarabie	342.000
Suède	8.000
Suisse	18.000
Serbie	10.000
Slowake	80.000
Espagne	5.000
Turquie (europ. Teil)	55.500
Ungary	742.800
Ukraine	2.394.684
Ukraine incl. Bessarabie	446.484
Zusammen: Über	11.000.000

Ce document, préparé par Adolf Eichmann en prévision de la conférence de Wannsee du 20 janvier 1942, dresse le nombre de Juifs dans les différents pays européens. Les pays ont été regroupés en deux listes, A et B. Le groupe A réunit les pays sous le contrôle direct ou sous occupation partielle (la France) du Reich allemand; le groupe B réunit des pays alliés, satellisés, neutres ou en guerre avec l'Allemagne. Les chiffres reflètent que des actions ont déjà été entreprises afin d'éliminer les Juifs, l'Estonie, par exemple, étant identifiée comme « libres de Juifs » (*Judenfrei*).

Source : Wikimedia commons

HISTORIOGRAPHIE DE LA CONFÉRENCE DE YALTA OU YOWTA (TRAHISON EN POLONAIS)!

PAR JACQUES PINCINCE

COLLÈGE ROSEMONT ET UTA-MONTÉRÉGIE



La conférence de Yalta entre Churchill, F.D. Roosevelt et Staline, tenue du 4 au 11 février 1945, demeure la rencontre diplomatique la plus mythique du dernier conflit mondial, malgré le temps qui s'est écoulé depuis¹. En cette année de la commémoration des 70 ans de la fin de la Deuxième Guerre mondiale, une étude des plus récentes interprétations est nécessaire².

L'historiographie de la célèbre conférence de Yalta est complexe dans son évolution et dans sa signification. D'abord, immédiatement après la fameuse rencontre, les trois leaders de la Grande Alliance firent chacun ressortir le succès retentissant de leurs réalisations³. En ce qui concerne le débat entre les historiens proprement dit, il se divisa rapidement entre ceux qui étaient favorables aux décisions des dirigeants et ceux qui étaient très critiques de leurs conséquences⁴. Dans les années 1970, les post-révisionnistes, avec à leur tête John Lewis Gaddis et Daniel Yergin, s'imposèrent avec une interprétation opposant l'Axe de Riga (l'U.R.S.S. comme promotrice de la révolution mondiale) à l'Axe

**LES POLITIQUES
DE POUVOIR
EUROCENTRISTES DE
CHURCHILL ET DE
STALINE S'OPPOSÈRENT
À L'UNIVERSALISME DE
ROOSEVELT POUR LA
DÉTERMINATION DE
L'ORDRE MONDIAL
DE L'APRÈS-GUERRE.**

Source: Wikimedia Commons

LA CONFÉRENCE DE YALTA, REPLACÉE DANS SON CONTEXTE, ÉTAIT EN RÉALITÉ UNE CONFÉRENCE POUR TERMINER LA GUERRE CONTRE L'AXE ET IL FALLAIT, POUR Y PARVENIR, MAINTENIR LA GRANDE ALLIANCE.

de Yalta (l'Union soviétique comme grande puissance traditionnelle), ce dernier l'emportant pour expliquer la politique expansionniste réaliste de Staline⁵.

Un courant français, mené par le général de Gaulle lui-même et comptant par la suite les historiens Arthur Conte et Georges-Henri Soutou, affirmait que Yalta avait consisté

en un « partage de l'Europe » et une conférence très ambiguë⁶. Les difficultés reposaient sur l'abandon par Roosevelt de l'Europe de l'Est aux Soviétiques et de l'interprétation biaisée de Staline par rapport aux principes démocratiques de la Déclaration de l'Europe libérée. Selon ces tenants, Roosevelt se serait opposé aux ententes sur les sphères d'influence en Europe conclues en octobre 1944 par Churchill et Staline à Moscou. Il n'aurait donc pas « vendu » l'Europe de l'Est aux Soviétiques puisque c'était plutôt le résultat des conséquences de la réalité militaire.

L'historien australien Fraser Harbutt, enseignant à l'Emory University à Atlanta, publia en 2010 *Yalta 1945, Europe and America at the Crossroads*. Selon Harbutt, l'historiographie de la guerre froide a adopté une vision américanocentriste en faisant principalement ressortir l'importance du rôle de Roosevelt. Les politiques de pouvoir eurocentristes de Churchill et de Staline s'opposèrent à l'universalisme de Roosevelt pour la détermination de l'ordre mondial de l'après-guerre. Ce fait mena inexorablement à la brisure de la Grande Alliance et au début de la guerre froide. Harbutt jette d'ailleurs le blâme sur Staline qui, par sa reconnaissance du gouvernement de Lublin en janvier 1945, fut le premier à se retirer du processus de collaboration⁷.

Le second ouvrage majeur portant sur la conférence, *Yalta, The Price of Peace* de l'historien ukrainien S. M. Plokhy, enseignant à l'Université Harvard à Cambridge, fut publié en 2011. Selon Plokhy, les chefs d'État des démocraties doivent payer un prix quand ils nouent dans des alliances avec des dictateurs n'ayant pas les mêmes valeurs. De plus, il ajoute que lorsque le conflit initial est terminé,

l'ennemi de votre ennemi peut même devenir votre propre ennemi, à moins que ce regroupement ne soit basé sur des valeurs et des principes communs. Tout comme Harbutt, Plokhy affirme que le principal point d'achoppement fut la question de l'Europe de l'Est qui causa le plus de tensions pendant et après la conférence. Staline en l'occurrence dirigea les discussions, mieux préparé, mieux informé par son service d'espionnage et s'avéra le négociateur le plus habile. Le fondement de sa position demeurait la sécurité absolue de son pays à tout prix⁸.

En somme, il nous apparaît important de faire ressortir certains points de convergences des nouvelles interprétations depuis la fin de la guerre froide. D'abord, la conférence de Yalta a bel et bien joué un rôle primordial dans la diplomatie de la Seconde Guerre mondiale, mais elle n'est pas le point d'origine de la guerre froide. Cela diminue par le fait même l'importance qu'on lui a toujours donnée et sa légende, les historiens conservateurs et libéraux s'en étant servis pendant cette période selon leurs propres besoins.

Dans cette optique, la guerre froide n'était pas inévitable. L'accord des pourcentages d'octobre 1944 entre Churchill et Staline et la conférence de Potsdam de juillet et août 1945 sont plus déterminants à cet effet, tout comme le rôle de leurs successeurs, particulièrement la nouvelle relation de Truman avec Staline.

La conférence de Yalta, replacée dans son contexte, était en réalité une conférence pour terminer la guerre contre l'Axe et il fallait, pour y parvenir, maintenir la Grande Alliance et même tenter de s'accorder sur l'après-guerre malgré le principal point de discord de l'occupation soviétique de l'Europe de l'Est.

Yalta fut « kidnappée » par les historiens américains de la guerre froide qui en firent la justification des origines de ce conflit dans sa version américanocentriste qui se concentre sur le rôle prépondérant de F.D. Roosevelt.

Source: Wikimedia Commons





Source: Wikimedia Commons

De son côté, Staline porte toujours le plus grand blâme pour le soi-disant échec de la conférence puisqu'il se retira le premier du processus de collaboration à cause de la question polonaise.

Roosevelt quant à lui s'impliqua dans la politique européenne pour obtenir de l'aide en Extrême-Orient, particulièrement pour défaire le Japon. Après avoir été qualifié tour à tour de traître, puis de naïf, il est maintenant perçu comme ayant été très vigilant et en possession de tous ses moyens psychologiques, malgré ses graves déficiences physiques à ce moment. Tout en pensant avoir maîtrisé Staline, sa plus grande erreur (tout comme celle de Churchill), fut d'avoir vendu à outrance le résultat positif, selon lui, de la conférence auprès du public américain.

Quant à Churchill, on constate qu'il réaligna sa position sur celle de Roosevelt avec la Charte de l'Atlantique de 1941, afin de conserver son empire vacillant à la fin de la guerre malgré l'accord secret des pourcentages avec Staline en octobre 1944 à Moscou. Il apparaît maintenant que les relations entre Roosevelt et Staline lors de cette conférence étaient moins déterminantes que celles de Churchill avec Roosevelt et surtout avec Staline.

En conclusion, se retrouvant devant cette panoplie d'interprétations, il faut maintenant consulter les nouveaux ouvrages commémorant la Deuxième Guerre mondiale pour recentrer la célèbre conférence de Yalta comme faisant partie d'un processus pour mettre fin à ce conflit et vaincre définitivement l'Axe. Bref, comme l'affirmait François Bédarida : « le premier — et le seul — impératif était la victoire, quel qu'en fût le prix »⁹.

RÉFÉRENCES

1. Voir Athan Theoharis, *The Yalta Myths*, 1970 et Jean Laloy, *Yalta, hier, aujourd'hui, demain*, 1988.
Pour Churchill, voir F. Bédarida, *Churchill*, 1999 et W. M. Paul Reid, *The Last Lion, Winston Spencer Churchill Defender of the Realm 1940-1965*, 2012.
Pour Roosevelt, voir J.E. Smith, *FDR*, 2007, H.W. Brands, *Traitor to His Class, The Privileged Life and Radical Presidency of Franklin Delano Roosevelt*, 2008, F. Costiglia, *Roosevelt's Lost Alliances, How Personal Politics Helped Start the Cold War*, 2012, A. Kaspi, *Franklin D. Roosevelt*, 2012 et A. Hamby, *Man of Destiny, FDR and the Making of the American Century*, 2015.
Pour Staline, voir R. Service, *Stalin*, 2004, S. S. Montefiore, *Staline, La cour du tsar rouge, II. 1941-1953*, 2010, R. Gellately, *Stalin's Curse, Battling for Communism in War and Cold War*, 2013 et O.L. Khlevniuk, *Stalin New Biography of a Dictator*, 2015.
Pour les biographies comparatives voir J. Meacham, *Franklin and Winston, An Intimate Portrait of an Epic Friendship*, 2003, A. Frerejean, *Churchill et Staline, biographies croisées*, 2013 et S. Butler, *Roosevelt and Staline, Portrait of a Partnership*, 2015.
2. Pour la plus récente revue historiographique sur le sujet voir Fraser J. Harbutt, *Yalta 1945, Europe and America at the Crossroads*, 2010, Chapitre 1, « The Confusions of Yalta », p.1-21. Il y eut d'importantes commémorations en 1985, 1995 et 2005. Lors de cette dernière, le président Bush, à Riga en Lettonie, affirma le 6 mai que l'occupation de l'Europe de l'Est par les Soviétiques en 1945 avait été « one of the greatest wrongs in history » (voir le texte complet à http://www.presidentialrhetoric.com/speeches/bush_secondterm.html).
3. Pour couvrir l'aspect diplomatique de la fin de la guerre, voir M. Ferro, *Ils étaient sept hommes en guerre, histoire parallèle*, 2007 et M. Dobbs, *Six Months in 1945, From World War to Cold War*, 2012.
4. Les politiciens entourant le président Roosevelt furent les premiers à justifier les prises de position de leur patron dont le secrétaire d'État E. Stettinius, *Roosevelt and the Russians*, 1949 et le représentant du Département d'État C. Bohlen, *Witness to History 1929-1969*, 1973. Puis une série d'historiens orthodoxes supportèrent l'administration de Roosevelt comme Feis, *Churchill, Roosevelt, Stalin, The War They Waged and the Peace They Sought*, 1967, Clemens, *Yalta*, 1970 et R. Dallek, *Franklin D. Roosevelt and American Foreign Policy, 1932-1945*, 1995. Pour les opposants révisionnistes, notons R. C. Lukas, *The Strange Allies. The U.S. and Poland, 1941-1945*, 1978 et R. D. Buhite, *Decisions at Yalta, An Appraisal of Summit Diplomacy*, 1986.
5. J.L. Gaddis, *The Origins of the Cold War*, 1972, p.157-170 et D. Yergin, *Shattered Peace, The Origins of the Cold War and the National Security State*, 1977, p.3-68.
6. A. Conte, *Yalta ou le partage du monde*, 1954, A. Fontaine, *Histoire de la guerre froide*, 1965, P. Boniface, *Les relations Est-Ouest, 1945-1991*, 1996 et G.-H. Soutou, *La guerre de Cinquante Ans, Les relations Est-Ouest 1943-1990*, 2001.
7. Harbutt, *Op. Cit.*, p.398-408. Voir pour la couverture générale de cette conférence D. Stone, *War Summits, The Meetings That Shaped World War II and the Postwar World*, 2005, chapitre 17, « Matters of War and Peace: The « Argonaut Conferences, January 20 to February 11, 1945 », p.208-225 et D. Reynolds, *Summits, Six Meetings That Shaped the Twentieth Century*, 2007, chapitre 3, « Yalta 1945: Churchill, Roosevelt and Stalin », p.103-162.
8. S.M. Plokhy, *Yalta, The Price of Peace*, 2010, p.389-404, V. Mastny, *The Cold War and Soviet Insecurity, The Stalin Years*, 1996 et G. Roberts, *Stalin's Wars, From World War to Cold War, 1939-1953*, 2006.
9. Bédarida, *Op. Cit.*, p.414.

FILMS RÉCENTS SUR LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

PAR GÉRAUD TURCOTTE
CÉGEP DE L'OUTAOUAIS

Quelques remarques sur deux
films récents sur la Deuxième
Guerre mondiale:
Furie et *Le jeu de l'imitation*

L'an dernier sont sortis sur les écrans deux films traitant de la Deuxième Guerre mondiale, deux grandes productions, de bonne facture, qui ont attiré un bon nombre de nos élèves. Dans l'optique où certains d'entre vous voudraient utiliser ces films, en tout ou en partie, dans vos cours, je vous présente quelques observations qui pourraient vous aider à mieux comprendre les films en les plaçant, d'une part, dans leur historiocinématographie nationale et, d'autre part, en examinant le rapport au temps, c'est-à-dire aux échos que ces films peuvent avoir dans le temps présent.

2014

FURIE | FURY

DE DAVID AYER



Le premier film, une production américaine, offre beaucoup d'éléments de continuité et de rupture avec le corpus hollywoodien traitant du deuxième conflit mondial. La grande tradition¹ américaine dans les films de guerre, peu importe le conflit, est celle de la patrouille isolée. On peut remarquer très tôt cette tradition chez les grands réalisateurs avec, entre autres, *La patrouille perdue/The Lost Patrol* (1934) de John Ford ou encore *Sergeant York/Sergeant York* (1941) de Howard Hawks. Pour le conflit qui nous intéresse, la consécration est faite dès 1945 par Raoul Walsh (*Aventures en Birmanie/Objective Burma*) et l'acmé se situe en 1997 (*Il faut sauver le soldat Ryan/Saving Private Ryan*), gracieuseté de Steven Spielberg. Entre ces deux films, une multitude de productions hollywoodiennes suit ce procédé narratif.

La représentation des soldats allemands a évolué au cours des temps. Durant le conflit et dans l'immédiat après-guerre, tous les soldats allemands sont logés à la même enseigne : ce sont des envahisseurs inhumains, violents et prêts à tout pour assurer la victoire du *Reich*². Mais dès les débuts de la guerre froide, dans l'optique d'un conflit est-ouest, il devient essentiel d'intégrer les Allemands de l'Ouest dans le giron du « monde libre ». Dès lors s'opère dans le cinéma, d'une façon presque universelle, la distinction entre les Allemands « ordinaires » (population civile et conscrits de la Wehrmacht) et les nazis (SS et Gestapo), les premiers étant victimes des seconds³.

LE CINÉMA AMÉRICAIN PASSE PRESQUE SOUS SILENCE LES EXACTIONS QU'ONT PU COMMETTRE LES TROUPES AMÉRICAINES, AUTANT EN EUROPE QUE DANS LE PACIFIQUE.

Un troisième élément de la tradition hollywoodienne concerne la «noblesse» des soldats américains qui pratiquent une guerre humaine, conformément à la Convention de Genève, épargnant chez l'ennemi les civils, les prisonniers et les blessés. Le cinéma américain passe presque sous silence les exactions qu'ont pu commettre les troupes américaines, autant en Europe que dans le Pacifique⁴. C'est tout à fait évident dans le film de Spielberg, cité plus haut, dans la scène où un jeune soldat idéaliste refuse qu'on exécute le prisonnier allemand, exécution qui paraît logique dans le cadre de l'opération militaire représentée. Les exactions américaines en période de guerre apparaissent seulement à l'écran au sujet de la guerre du Vietnam, particulièrement dans *Platoon* (1986) d'Oliver Stone où l'on voit des G.I. agir comme les soldats nazis des films hollywoodiens sur la Deuxième Guerre mondiale (voir, entre autres, la scène qui se déroule dans le village vietnamien où les soldats torturent et exécutent des civils).

Le film de David Ayer s'inscrit, à deux égards, dans cette tradition. D'abord, parce que l'essentiel du film porte sur un seul équipage du tank, la «patrouille perdue». Mais aussi parce qu'on y fait la distinction entre les Allemands (Krauts⁵) conscrits et les civils subissant la guerre et les nazis qui sont vus comme les fanatiques responsables du conflit.⁶

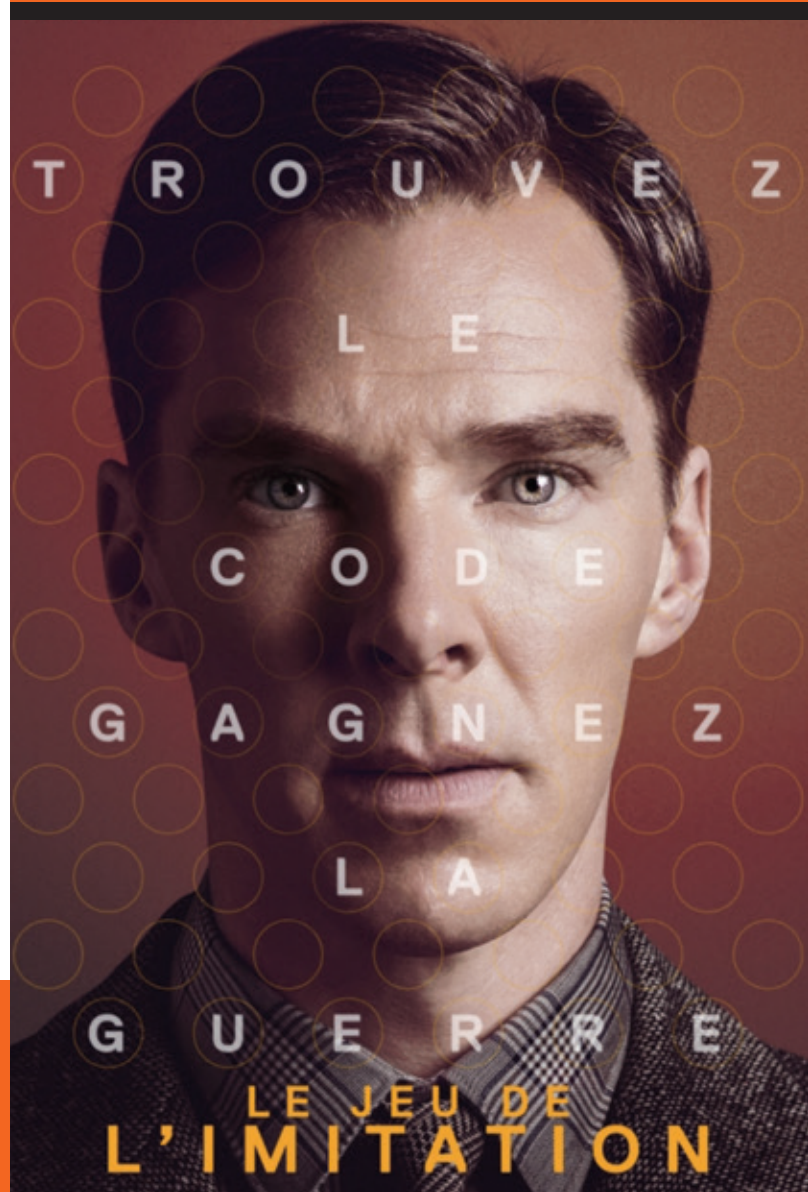
Cependant, une rupture s'opère à deux niveaux. La première survient lorsqu'on voit Brad Pitt faire exécuter, sans état d'âme (et peut-être même avec une certaine délectation), un soldat de la Wehrmacht puis un officier nazi. On est bien loin de l'image du soldat américain, sans peur et sans reproche, et surtout sans taches⁷. La deuxième rupture est relative à la distinction nazis/Allemands décrite plus haut. La Guerre froide étant finie, il n'y a plus lieu de dédouaner les Allemands du nazisme. À mon avis, le film fait plutôt référence à une situation contemporaine, celle de la montée de l'intégrisme islamiste. Cette impression (nazis = islamistes et Allemands = musulmans) est perceptible dans la scène de l'attaque

du village. À l'entrée du village, on voit des Allemands morts, pendus à des poteaux, pour avoir refusé de suivre les ordres nazis. Les actualités nous abreuvent de ces attentats d'islamistes n'hésitant pas à tuer leurs coreligionnaires refusant de suivre leurs enseignements. Lors de la prise du village, on épargne les soldats qui se rendent (presque tous des adolescents), mais on exécute l'officier nazi, tenu seul responsable de leur endoctrinement. On peut facilement faire le parallèle avec ces imans et ces mollahs qui entraînent la jeunesse musulmane dans le djihad, quitte à tuer des musulmans. La guerre que mènent les États-Unis contre les islamistes ne découle donc pas d'un choc des civilisations, mais bien d'une lutte contre les intégristes. Autres temps, autres luttes.

2014

LE JEU DE L'IMITATION *THE IMITATION GAME*

DE MORTEN TYLDUM



La tradition filmique britannique sur le deuxième conflit mondial repose sur l'approche dite documentaire. C'est un cinéma qui aime s'attarder avec minutie aux conditions de vie des militaires (mais aussi des civils) ou encore aux tactiques utilisées pour vaincre l'ennemi. Je pense ici à des films comme *Ceux de chez nous/Millions Like Us* (1943) de Sidney Gilliat, *Tonnerre sur Malte/The Malta*

À MON AVIS, CE FILM EST AVANT TOUT UNE ODE À LA DIFFÉRENCE ET À L'INCLUSION DES MARGINAUX.

Story (1952) de B. D. Hurst, *Mer cruelle/The Cruel Sea* (1953) de Charles Frend ou encore *La bataille du Rio de la Plata/The Battle of the River Plate* (1956) de Michael Powell. En élargissant le spectre, on peut

aussi voir que le cinéma britannique à caractère historique est traditionnellement très critique face au passé national. L'exemple du cinéma d'aventures coloniales est patent. Dès les années 1960, on voit apparaître sur les écrans une critique du colonialisme britannique⁸ qui atteint son paroxysme en 1982 avec *Gandhi* de Richard Attenborough. Si l'on se concentre sur la Deuxième Guerre mondiale, le film critique emblématique est sans aucun doute *Un pont trop loin/A Bridge Too Far* (1977) de Richard Attenborough qui raconte les déboires de l'opération *Market Garden* planifiée par Montgomery. La critique de la société britannique n'est pas en reste. Deux aspects nous intéressent ici particulièrement. L'iniquité de la persécution des homosexuels est montrée dans le cadre du procès d'Oscar Wilde⁹ ou encore, plus récemment, dans le film *Maurice* (1987) de James Ivory. Quant au travail des femmes, et particulièrement à l'équité salariale, mentionnons le très bon et récent film *Les dames de Dagenham/Made in Dagenham* (2010) de Nigel Cole.

Le film de Morten Tyldum raconte essentiellement l'histoire du décryptage de la machine Enigma par l'équipe formée autour du mathématicien Alan Turing. La facture du film est tout à fait classique, en ce sens que l'aspect documentaire y est privilégié¹⁰; aucune action glorieuse, aucun coup d'éclat, seulement une description minutieuse des longues et fastidieuses étapes menant au décryptage avec une représentation visuelle assez fidèle de l'époque. Classique aussi est la dénonciation en filigrane de certaines normes sociales britanniques.

À mon avis, ce film est avant tout une ode à la différence et à l'inclusion des marginaux¹¹. On y dénonce l'intimidation que peuvent subir les élèves qui sont différents des autres, l'homophobie morale et légale en Angleterre ainsi que la séparation sexuelle des tâches qui empêche certaines femmes de s'émanciper professionnellement. Un leitmotiv apparaît à plusieurs occasions : « Parfois, ce sont les personnes que l'on imagine capables de rien qui font des choses que personne n'aurait imaginées. » L'apport de ces marginaux peut aider à construire un monde

meilleur. Mais à qui s'adresse ce message ? À Vladimir Poutine et ses lois homophobes ? Au monde musulman qui, trop souvent, ne reconnaît pas l'égalité homme-femme ? Aux pays occidentaux où l'intimidation des jeunes prend de nouvelles formes (cyberintimidation) ? À vous de juger.

En terminant, chacun de ces deux films propose une « leçon d'histoire » utilisable en classe. Dans *Fury*, Brad Pitt, devant le suicide des dignitaires nazis, déclare : « Les idéologies sont pacifiques. L'histoire est violente ». Qu'en pensez-vous ?

À la fin de *The Game of Imitation*, il est écrit : « Des historiens estiment qu'en décodant Enigma, la guerre a été raccourcie de deux ans et qu'ont été épargnées plus de quatorze millions de vies. » De quels historiens s'agit-il ? Et comment arrivent-ils à ces calculs ?

RÉFÉRENCES

1. Naturellement, le terme « tradition » n'exclut en rien la production de films aux approches différentes et n'est pas exclusif à un pays donné.
2. On pourrait y voir une sorte de continuité d'avec les films muets hollywoodiens sur la Première Guerre mondiale où les Allemands sont nommés les « Huns » et dépeints comme des « barbares ».
3. Shlomo SAND, *Le XX^e siècle à l'écran*, Paris, Seuil, 2004, p.272-273. L'Allemagne de l'Est entre dans le bal dès 1947 avec le film *Les assassins sont parmi nous/Die Mörder sind unter uns* de Helmut Käutner. L'entrée de la RFA dans l'Otan permet des films comme *Le Général du diable/Des Teufels General* (1955) de Helmut Käutner ou encore *Le pont/Die Brücke* (1959) de Bernhard Wiki. Quant au cinéma soviétique, on n'y fait pas la guerre contre les Allemands mais bien plutôt contre les fascistes.
4. Tout au plus, certains films, qualifiés de pacifistes (d'une bonne qualité, soit dit en passant), montrent des comportements déviants chez les soldats américains. Je pense notamment à l'officier lâche qui sacrifie ses troupes dans *Attaque ! /Attack!* (1956) de Robert Aldrich, au sergent cherchant à tuer son officier dans *Les nus et les morts/The Naked and the Dead* (1958) de Raoul Walsh ou encore à l'officier sadique et homosexuel dans *Le temps de la colère/Between Heaven and Hell* (1956) de Richard Fleischer. Plus récemment, la série *Frères d'armes/Band of Brothers* (2001) produite par Tom Hanks et Steven Spielberg montre de courts épisodes peu glorieux : un officier qui exécuterait les prisonniers allemands et quelques scènes de rapines.
5. Que l'on peut traduire par « mangeurs de choucroute » (*sauerkraut*). Les Britanniques utilisent plutôt le terme « Jerry » alors que les Français parlent des « Boches ».
6. Il faut savoir ici que, dans l'imaginaire cinématographique occidental de la deuxième moitié du XX^e siècle, le nazisme représente le mal absolu, à l'instar du diable pour la période médiévale. Le fait de montrer une croix gammée à l'écran permet toutes les turpitudes, toutes les abjections, toutes les cruautés et, particulièrement dans les années 1970, toutes les perversions sexuelles.
7. Sans compter l'échange de denrées de première nécessité avec la population conquise contre des faveurs sexuelles.
8. Je pense, entre autres, aux films *Les canons de Bataisi/Guns at Bataisi* (1964) de John Guillermin et *Khartoum* (1966) de Basil Dearden. Pour sa part, le cinéma français s'autorise une timide critique seulement à la toute fin du deuxième millénaire. Je ne peux malheureusement pas me prononcer sur les cinémas portugais et néerlandais.
9. *Oscar Wilde* (1959) de Gregory Ratoff, *Le procès d'Oscar Wilde/The Trials of Oscar Wilde* (1960) de Ken Hughes et *Oscar Wilde* (1997) de Brian Gilbert.
10. D'ailleurs, l'insertion des quelques spectaculaires scènes de combat m'a un peu choqué. Non seulement ces scènes n'apportent rien à l'intrigue mais elles constituent une entorse à la tradition britannique qui m'est chère.
11. Il est symptomatique que le film déborde du cadre temporel de l'intrigue (1939-1945).



JEUX DE SCIENCES HUMAINES

Collège de Bois-de-Boulogne | 9 et 10 avril 2016

RÉINVENTEZ LE MONDE CRÉEZ UN PARTI POLITIQUE À VOTRE IMAGE!

En équipe de 4 à 6 étudiants inscrits en Sciences humaines,
mesurez-vous à vos pairs dans le cadre de compétitions amicales

Plus de 1 000 \$ en bourses et en prix à gagner!



Date limite d'inscription
15 mars 2016

Programmation et inscription
bdeb.qc.ca/jsh2016

 **Collège
de Bois-de-Boulogne**

 **Bois-de-Boulogne**

Une idée originale du Cégep de Sainte-Foy.
Une réalisation du programme de Sciences humaines
en collaboration avec le Service de la vie étudiante

DOSSIER

RETOUR EN TEXTES ET EN IMAGES
SUR LE DERNIER CONGRÈS

LE 19^e CONGRÈS DE L'APHCQ EN IMAGES

PAR GENEVIÈVE TREMBLAY

Cela se passait au
Collège Lionel-Groulx
les 27, 28 et 29 mai 2015

Le comité organisateur (de gauche à droite) :
Étienne Gendron, Guillaume Simard, Phi-
lippe Couture, Véronique Dupuis, Vincent
Duhaime, Mylène Desautels, Carl Pruneau
et Line Cliche.



◀ 20 ans après le 1^{er} congrès de l'APHCQ, tenu dans le même établisse-
ment, le collège Lionel-Groulx nous accueillait de nouveau avec son
congrès sur les migrations. Ici, un petit clin d'œil aux participants
d'une table ronde qui eut lieu en juin 1995 sur l'utilisation des
manuels dans les cours d'histoire au collégial (Yves Tessier, Louise
Lacour, Georges Langlois et Bernard Dionne).



► La conférence de fermeture, tenue par Chris-
topher Goscha (UQAM), a suscité la réflexion
quant à la place d'un cours d'histoire du monde
au niveau collégial. L'intérêt pour un tel cours
était palpable pour tous malgré l'ampleur du
défi qu'impliquerait sa concrétisation.



Le spectacle lors du banquet fut un succès ► incontestable. Marco Macchabée (Bois-de-Boulogne) et Samuel Trudeau (Maisonnette) ont fait rire la foule en personnifiant Ti-Mé et Pogo, de *La Petite Vie*.



◀ L'activité d'accueil avait lieu sur le site des ruines du plan Bouchard. Une visite commentée par Martin Rodgers, du service des loisirs de la ville de Blainville, a su plaire aux personnes présentes.



SOCIÉTÉ
DES ÉTUDES
ANCIENNES
DU QUÉBEC

HUMANI
NIHIL A ME
ALIENUM

CONCOURS

Société des études anciennes du Québec
Fondation Humanitas

À l'intention des élèves du cégep,

Dans le but de promouvoir les études anciennes et de sensibiliser les étudiant-e-s des cégeps aux richesses des civilisations anciennes, la Société des études anciennes du Québec (SÉAQ) et la Fondation Humanitas organisent chaque année un concours visant à primer les deux meilleurs travaux réalisés dans le domaine des études anciennes au cours de l'année scolaire. Les professeur-e-s dispensant un enseignement touchant à l'histoire ancienne au niveau collégial (civilisations anciennes, histoire, philosophie, etc) sont invités à sélectionner et à nous faire parvenir les meilleurs travaux. Soumis à un comité, les deux meilleurs se verront attribuer le Prix Humanitas (200\$) et le Prix SÉAQ (200\$), en certificats cadeaux dans une librairie de leur région.

Afin de se conformer aux nouvelles réalités de l'enseignement au collégial, nous acceptons, outre les dissertations, les projets de création littéraire, vidéo, journalistiques, de même que les projets réalisés dans le cadre des cours de fin de programme qui ont pour thème un aspect de l'Antiquité.

Les critères de correction sont essentiellement la profondeur de la recherche et le contenu, mais aussi la maîtrise du discours et la qualité de la langue. Les résultats sont annoncés au mois d'octobre. Chaque professeur peut nous soumettre plus d'un travail en tout temps (automne, hiver, printemps) jusqu'au 5 juin 2016 inclusivement.

Prière d'envoyer une copie (en format papier ou électronique) au responsable du concours, à l'adresse ci-dessous.

NOTA : prenez bien en note l'adresse courriel des étudiants. S'ils gagnent, nous aurons besoin d'entrer en contact avec eux.

Responsable du concours 2015-2016 :

Mathilde Cambron-Goulet
Département d'éducation et pédagogie,
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, succ. Centre-ville
Montréal, QC CANADA H3C 3P8
ou cambron-goulet.mathilde@uqam.ca



www.laseaq.org

**LE DERNIER CONGRÈS DE L'APHCQ
INTITULÉ *MIGRATIONS* A ÉTÉ L'OCCASION
DE CONTRIBUTIONS SIGNIFICATIVES
SUR LES DÉPLACEMENTS, DE TOUTE
NATURE, QUI ONT JALONNÉ L'HISTOIRE
HUMAINE DEPUIS DES MILLÉNAIRES.
NOUS PUBLIONS LES TEXTES SOUMIS
PAR DEUX CONFÉRENCIERS.**

MÉMOIRES ET MIGRATION INTERNATIONALE: LE CAS ARMÉNIEN

PAR ONNIG BEYLERIAN

Le but de cette communication est de discuter en quoi les mémoires et la mémorialisation viennent à jouer un rôle important dans la migration internationale. Nous commençons par un bref aperçu des considérations conceptuelles et nous aborderons par la suite la manière dont elles s'appliquent au cas arménien.

CONCEPTUALISER LA MÉMORIALISATION DANS LA MIGRATION INTERNATIONALE

Mémoires et mémorialisation reflètent des activités humaines parmi les plus fondamentales et les plus anciennes, comme les cérémonies commémoratives ou les rituels concernant des faits ou événements passés. Elles ont été l'objet d'études par les anthropologues culturels, les historiens et les sociologues qui établissent les normes de la recherche des phénomènes de la mémorialisation. Depuis plus d'une décennie, de nouveaux champs d'études associés au développement des droits de la personne et des problèmes postconflituels se sont attardés à la mémorialisation comme centre d'intérêt scientifique

afin de comprendre la manière dont des communautés peuvent parvenir à normaliser leur quotidien à la suite de conflits ou de violation massive des droits de la personne. Les chercheurs de la migration internationale se sont également joints à cet effort pour comprendre comment la mémorialisation vient à se manifester chez les migrants issus de divers milieux géographiques et socioculturels. Cet effort a été facilité notamment par l'essor des études sur les diasporas et le phénomène de la diasporisation dans un monde globalisé.

La migration internationale dont on discutera ici se place dans une dynamique particulière. C'est celle du déplacement de personnes qui émigrent vers d'autres milieux sensiblement différents et où ces personnes ont peu de balises et d'attaches socioculturelles. L'écart ici est particulièrement substantiel. Par ailleurs, cette émigration produit des communautés diasporiques où la mémorialisation joue un rôle central.

L'ACTE MIGRATOIRE FAIT RESSORTIR CHEZ LES MIGRANTS LES MÉMOIRES LIÉES À LA TERRE D'ORIGINE.

Trois processus constituent les éléments moteurs de la mémorialisation dans la migration : les circonstances et les raisons du départ de la terre d'origine ; le périple migratoire ou les événements du déracinement et du déplacement des personnes et des communautés ; et l'arrivée dans une terre d'accueil. Les cas de migration les plus significatifs qui nous intéressent ici impliquent une rupture radicale d'avec la terre d'origine, car le migrant quitte sa terre d'origine en sachant qu'il affrontera un environnement non similaire dans le pays susceptible de l'accueillir durablement. L'extirpation de la terre d'origine provoque ainsi une série de réactions psychiques et sociales. L'acte migratoire fait ressortir chez les migrants les mémoires liées à la terre d'origine. La manière dont le départ a été effectué -- ou

chant qu'il affrontera un environnement non similaire dans le pays susceptible de l'accueillir durablement. L'extirpation de la terre d'origine provoque ainsi une série de réactions psychiques et sociales. L'acte migratoire fait ressortir chez les migrants les mémoires liées à la terre d'origine. La manière dont le départ a été effectué -- ou

le foyer originel a été perdu ou abandonné -- constitue donc un élément essentiel de la mémorialisation.

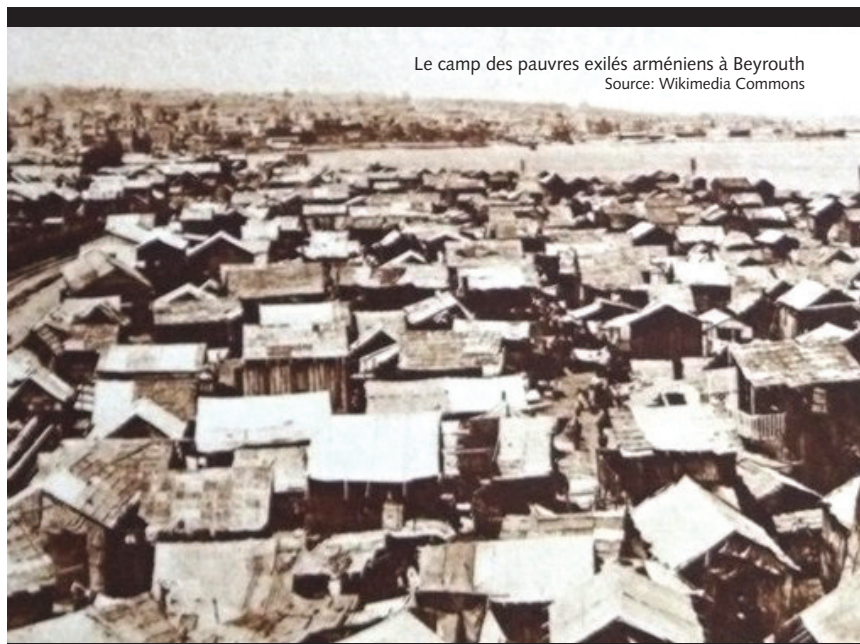
La mémorialisation joue un rôle important dans la constitution des communautés diasporiques. Elle représente un processus de souvenance partagé qui culmine souvent dans un acte commémoratif. Ainsi, on évoque ou invoque des récits, des mythes et des images, des symboles et des écrits, des paysages ou des événements. Ces évocations aident à former un ancrage identitaire et constituent également une source d'inspiration ou d'espoir qui permet d'affronter les défis de la survie loin de la terre d'origine.

CONFRONTÉE À LA NOUVELLE TERRE D'ACCUEIL, L'ÉVOCATION DES MÉMOIRES SE MODIFIE ET SE GREFFE AU VÉCU.

Dans la terre étrangère, la plupart des migrants s'efforcent au départ de vivre le nouveau quotidien comme une continuité de la vie antérieure, et les mémoires aident à construire ce quotidien. D'autres aimeraient rompre avec leur passé et recommencer à zéro, mais s'aperçoivent que ce n'est pas vraiment possible et se rabattent sur de nouvelles interprétations des mémoires originelles. Sans parler des caractéristiques spécifiques des antécédents culturels des migrants, la mémorialisation mettrait l'accent sur des aspects saillants des causes et des circonstances particulières de la migration (guerre civile, persécution politique, discrimination sociale, détérioration des conditions économiques, etc.). La mémorialisation est de nature sélective: l'univers des objets de la mémorialisation est vaste et tout n'est pas pris en considération. Ainsi certains aspects du passé ou du présent sont amplifiés souvent au détriment d'autres éléments essentiels.

Confrontée à la nouvelle terre d'accueil, l'évocation des mémoires se modifie et se greffe au vécu. La constitution des communautés diasporiques suppose la construction de nouveaux milieux de mémoire. Aussi, les nouveaux arrivants essaient de reconstruire les parties saillantes et les plus mémorables des lieux originels de mémoire. Cette reconstruction comporte également la transmission des mémoires à travers les générations par la voie de manifestations et d'activités culturelles et éducatives. Ainsi, la diasporisation permet aux migrants le développement d'identités plurielles par le maintien des liens avec la terre d'origine, grâce à l'accès à l'information et au coût réduit des transports, tout en contribuant au développement économique et socioculturel de leur terre d'accueil.

On peut observer les fonctions de la mémorialisation au travers de trois facteurs : l'adaptation ou la résistance à l'intégration; le développement identitaire; et le maintien de l'idée du retour au terroir ou la recherche incessante du foyer perdu. Nous verrons comment ces trois facteurs se manifestent dans le cas arménien.



Le camp des pauvres exilés arméniens à Beyrouth
Source: Wikimedia Commons

LES MÉMOIRES ARMÉNIENNES

Avant même de dresser un constat de ces trois facteurs tels qu'ils se manifestent chez les Arméniens, il conviendrait de faire un très bref rappel historique. La dispersion des Arméniens date de bien avant 1915. En effet, l'une des premières dispersions eut lieu après la chute du royaume d'Arménie (1045-1071). La population arménienne émigre alors vers l'Europe orientale et plus généralement autour de la mer noire. Ainsi, plusieurs communautés s'établissent en Russie méridionale et en Pologne. Mais une population importante demeure, dispersée, en Asie Mineure. La Cilicie (située à l'extrémité nord-est de la Méditerranée orientale), par exemple, demeure une terre arménienne jusqu'au début du XV^e siècle. Sous l'Empire ottoman, le développement de la culture arménienne se poursuit et prendra même un essor considérable au XIX^e siècle, surtout à Constantinople (Istanbul). Elle se développe aussi dans des terres étrangères, comme celle de la congrégation mekhitariste à Venise qui s'attachera à développer la langue arménienne.

Assurément, 1915 demeure un point central dans la mémoire des Arméniens. Les massacres qui débutent dans l'Empire ottoman à partir de 1894 frappent une grande partie des communautés arméniennes de l'Asie Mineure orientale. La disparition d'une nation dans sa terre ancestrale demeure le nœud de la mémorialisation chez les Arméniens. En fait, la majorité de la diaspora actuelle est issue des conséquences de ce génocide. C'est une diaspora disséminée à travers une quarantaine de pays. Autant

dire qu'elle représente aujourd'hui un microcosme de la société globale. À partir de la chute de l'URSS et, donc, de l'indépendance de l'Arménie, des émigrants arméniens quittent la République d'Arménie pour rejoindre la diaspora «classique». Ainsi une nouvelle diaspora se forme à l'intérieur de la diaspora établie.

Deux événements importants viendront rétablir les liens entre l'Arménie indépendante et sa diaspora, car les deux n'entretenaient que de très peu de relations dans le contexte de la guerre froide et des rigueurs du régime communiste. L'émotion suscitée par le tremblement de terre de 1988 à Spitak, en Arménie, permettra l'éveil d'une conscience arménienne soucieuse de renouer avec la terre d'origine, malgré que celle-ci soit encore une province soviétique. Par ailleurs, la guerre au Karabakh entre 1992 et 1994, qui oppose la communauté arménienne du Karabakh au gouvernement de l'Azerbaïdjan qui revendique cette région comme sienne, viendra également renforcer cette solidarité. L'avènement des liens cyberspatiaux et des médias sociaux à partir de la fin des années 1990 permettront en outre aux communautés arméniennes de multiplier les liens et de développer leur présence en Arménie.

Adaptation et intégration. Les mémoires auront aidé les Arméniens à s'adapter à leurs terres d'accueil respectives. Ayant vécu des siècles de dispersion, les Arméniens ont acquis une expérience étendue et diversifiée des démarches d'adaptation aux terres d'accueil. En fait, sans cette adaptation réussie, il serait impossible d'expliquer la constitution de communautés diasporiques surtout lors des époques antérieures où cela était difficile. Le fonds culturel et la mentalité arméniens, y compris les récits des périples migratoires à travers les siècles, mettent de l'avant le fait que vivre dans une terre d'accueil exige que l'on s'adapte aux environnements économique, social et politique, sans jamais s'assimiler aux cultures dominantes.

Développement identitaire chez les Arméniens. La reconstitution des communautés diasporiques se fait autour de l'église (longtemps perçue comme substitut de l'État arménien), du centre communautaire et des écoles arméniennes. Ils servent de lieux où s'est préservée la langue arménienne dans sa version occidentale et où se sont développés les récits de l'adaptation et de l'expérience de l'intégration aux terres d'accueil. Ce développement a été alimenté aussi par les récits de l'Arménie historique, de son passé tortueux, des chutes fréquentes des royaumes arméniens et de l'incapacité des élites dirigeantes de développer un État arménien suffisamment viable. Enfin, ils ont été le centre mémoriel du génocide qui permettra aux activistes arméniens de développer une stratégie

d'action pour la reconnaissance internationale du génocide arménien.

Retour au foyer ou recherche du foyer perdu? Coupés de l'Arménie historique depuis des siècles, les Arméniens diasporiques ont élaboré une Arménie imaginaire, immuable, représentée symboliquement par le mont Ararat. L'indépendance de l'Arménie interpelle les communautés à développer des liens plus profonds et réels, de replacer le Mont Ararat — situé aujourd'hui en Turquie — et l'Arménie actuelle dans leur vrai contexte géopolitique. Cependant, l'écart culturel entre une Arménie postsoviétique et des communautés diasporiques, évoluant dans un contexte de mondialisation, présente des défis de taille. Il n'est donc pas clair comment ces communautés multiplieront des liens et des réseaux avec la terre d'origine qui, au demeurant, doit composer avec des voisins ayant du mal à interagir avec une Arménie indépendante. L'Arménie voudrait bien «rapatrier» les siens, mais elle découvre que l'ouverture au monde et à ses diasporas comporte des difficultés significatives.

CONCLUSIONS

Peut-on généraliser à partir de l'expérience arménienne? La longue durée de la diasporisation des Arméniens représente assurément une riche source de faits qui peuvent aider à la compréhension des phénomènes de mémorialisation des communautés émigrantes et diasporiques. Cependant, les processus de diasporisation et les transformations profondes des peuplements et de leurs mouvements à travers les continents au début du XXI^e siècle représentent des phénomènes nouveaux qui, sans éliminer les expériences antérieures, s'ajoutent à celles-ci.

Mémorial du génocide arménien à Erevan, Arménie.
Source: Wikimedia Commons



LES VIETNAMIENS AU QUÉBEC: UNE HISTOIRE D'EXIL ET D'INTÉGRATION

PAR LOUIS-JACQUES DORAIS
UNIVERSITÉ LAVAL



Source: Wikimedia Commons

Pays d'Asie du Sud-Est d'abord occupé par la Chine pendant plus de mille ans (de 111 av. J.-C. à 939 de notre ère) et ayant adopté en grande partie la civilisation — mais pas la langue — chinoise, le Vietnam a ensuite connu 900 ans d'indépendance nationale. Celle-ci fut brusquement interrompue en 1858 avec l'arrivée d'une escadre militaire française sur les côtes vietnamiennes. En un quart de siècle, la France réussit à imposer son hégémonie politique à l'ensemble de la région : le Vietnam, le Cambodge et le Laos réunis en une fédération de colonies et de protectorats baptisée Indochine. Des mouvements anti-français apparurent au Vietnam dès les années 1880, mais ce n'est qu'en septembre 1945 que ce pays, occupé par le Japon depuis 1940, put proclamer son indépendance à la faveur de la reddition nipponne qu'avaient entraînée les attaques nucléaires sur Hiroshima et Nagasaki.

La France, qui ne voulait pas abandonner son empire colonial, revint en force dans la région début 1946. Son retour entraîna le déclenchement de la guerre d'Indochine (1946-1954), entre les forces métropolitaines et le front de résistance Viêt Minh, dirigé par le leader communiste Hô Chi Minh. La victoire décisive du front à Diên Biên Phu, le 7 mai 1954, amena les belligérants à signer en juillet des accords de paix à Genève. Ceux-ci prévoyaient la division du Vietnam en deux entités : un état marxiste au nord, soutenu par l'URSS et la Chine, et une république nationaliste au sud, avec soutien américain. Des centaines de milliers de Vietnamiens du nord, dont plusieurs catholiques, migrèrent au sud, avant la fermeture définitive de la frontière en mai 1955.

LA GUERRE DU VIETNAM ET LE CESSEZ-LE-FEU DE 1973

Les Accords de Genève stipulaient qu'en 1956, des élections générales dans les deux zones mettraient en place un gouvernement d'unité nationale pour le nord et le sud du Vietnam. Mais en raison des craintes suscitées de chaque côté par une telle initiative, ces élections ne furent jamais tenues, ce qui entraîna un renforcement des positions politiques antagonistes de chacune des deux entités. Au sud (République du Vietnam ou RVN, dont la capitale est Saigon), les États-Unis envoyèrent un nombre important de conseillers militaires (12 000 en 1963), pour aider le gouvernement local à faire face à la « menace communiste ». En réaction à cette situation, un mouvement de guérilla antiaméricaine, le Front national de Libération (FNL ou *Việt Cong*), apparut au début des années 1960, soutenu par les forces armées du Nord (République Démocratique du Vietnam ou RDV, capitale Hanoi).

On connaît la suite : à partir de 1965, la Guerre du Vietnam mit directement aux prises les troupes américaines (au total, près de 800 000 GI envoyés en RVN) et les forces combinées du FNL et de l'armée de la RDV. Sur le terrain, les combats s'enlisèrent malgré les bombardements américains sur le sud comme sur le nord du pays, alors qu'aux États-Unis, une proportion croissante de l'opinion publique s'opposait au conflit. Le président Nixon admit finalement la nécessité de mettre fin à l'engagement américain et après deux ans de négociations, des accords de cessez-le-feu furent signés à Paris le 27 janvier 1973. Les États-Unis acceptaient de retirer immédiatement leurs troupes et de mettre fin aux bombardements. Nixon promit personnellement au président sud-vietnamien de porter secours à la RVN si la RDV l'attaquait, mais sa démission l'année suivante rendit cette promesse caduque.

Une fois la paix retrouvée, la vie continua au sud, où régnaient l'économie de marché et une liberté d'opinion relative sous un gouvernement à poigne, ainsi qu'au nord, avec son système économique étatisé et son idéologie marxiste. Mais cette paix était précaire. Tout au long des années 1973 et 1974, de nombreuses escarmouches opposèrent l'armée de la RVN à la guérilla FNL, et les troupes de la RDV accentuèrent leur déploiement vers le sud du Vietnam, en transitant par le Laos et le Cambodge le long de la piste Hô Chi Minh.



Janvier 1973 : La vie continue

AVRIL 1975 : LA FIN DU SUD-VIETNAM

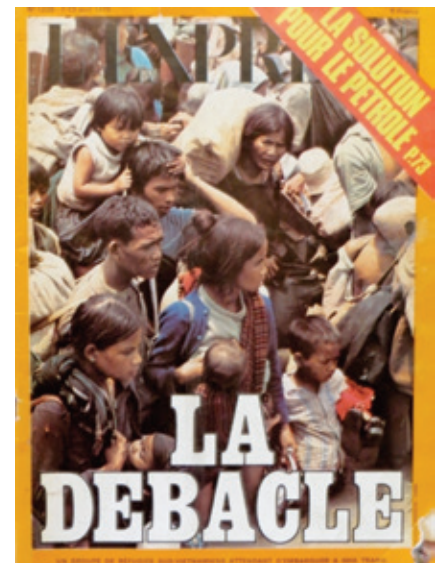
Dès janvier 1975, les troupes de la RDV s'emparèrent des principales villes des hauts plateaux du centre du Vietnam. L'armée sudiste offrit peu de résistance et abandonna rapidement la région. Face à cette situation, le commandement nord-vietnamien décida de pousser l'offensive à son maximum. En mars, les combattants venus du nord atteignirent la côte à la hauteur de Huê, près de la ligne de démarcation entre les deux zones du Vietnam, et amorcèrent leur descente vers Saigon. Malgré des épisodes de résistance, l'armée de la RVN se replia et les villes de la côte tombèrent une à une aux mains des troupes communistes. L'avancée nordiste provoqua un mouvement de panique parmi les civils : fuyant la violence des combats, ils tentèrent par dizaines de milliers de rejoindre Saigon par la route ou par la mer, ou en tentant de monter à bord d'avions militaires sud-vietnamiens.

Début avril, la partie semblait perdue pour la RVN. Les Américains commencèrent à organiser l'évacuation de leurs ressortissants, ainsi que celle de Vietnamiens ayant travaillé pour les États-Unis ou pour le gouvernement du sud. Plusieurs civils qui avaient des raisons de craindre les représailles économiques ou pénales des communistes — dont une bonne partie des familles émigrées du nord en 1954 — tentèrent, quand ils le pouvaient, de quitter Saigon et les régions plus au sud par avion. D'autres embarquèrent sur les navires vietnamiens, américains et alliés ancrés dans

les ports non encore conquis, ou croisant au large des eaux territoriales du Vietnam.

Le 17 avril, dans le Cambodge voisin, la guérilla maoïste des Khmers rouges s'empara de la capitale Phnom Penh, inaugurant un régime génocidaire qui allait durer quatre ans et coupant ainsi la route aux Vietnamiens qui auraient voulu fuir par voie terrestre. Le président de la RVN, Nguyễn Văn Thiệu, quitta le Vietnam le 25 avril, transférant le pouvoir à son vice-président. Mais il était trop tard. Le 30 avril, les troupes de la RDV et de la guérilla du FNL entrèrent sans résistance dans Saigon — tout de suite rebaptisée Hô Chi Minh Ville — pendant que des hélicoptères américains évacuaient les derniers fugitifs à partir des toits des immeubles. Le gouvernement de la RVN offrit sa reddition et les vainqueurs prirent immédiatement les commandes, réunissant ainsi *de facto* (et *de jure* un an plus tard) les deux Vietnam.

Au printemps 1975 et dans les mois qui suivirent, environ 200 000 personnes quittèrent le Sud-Vietnam. Il s'agissait en majeure partie de cadres civils et militaires de l'ancien régime, ainsi que de membres de la bourgeoisie urbaine. La majorité trouva asile aux États-Unis, mais quelques milliers s'installèrent en France et, dans une moindre mesure, en Australie et au Canada. De 1975 à 1977, ce dernier pays accueillit 6 500 Vietnamiens, dont 4 225 vinrent vivre au Québec — près de 4 000 d'entre eux à Montréal.



Avril 1975 : La fin du Sud-Vietnam

1950-1975 : LES ÉTUDIANTS VIETNAMIENS AU QUÉBEC

Pourquoi 65 % des réfugiés vietnamiens de 1975-77 s'établirent-ils au Québec ? C'est que fin 1974, sur un total d'environ 1 500 personnes originaires (ou de parents originaires) du Vietnam vivant déjà au Canada, le Québec en abritait 1 125, dont 800 à Montréal. En 1975, plusieurs de ces Vietnamo-Québécois parrainèrent des membres de leur famille. Il s'agissait en majeure partie de jeunes Sud-vietnamiens — surtout des garçons — venus poursuivre leurs études dans des universités canadiennes francophones, et dont plusieurs avaient trouvé du travail ici après leur diplomation. Les premières arrivées d'étudiants datent de 1950, mais le tout premier Vietnamien établi au Québec semble avoir été un jeune cuisinier débarqué d'un navire français à Halifax en 1947 ; il ouvrit ensuite un restaurant chinois en Abitibi, où il a fait souche.

Depuis les années 1960, certaines villes universitaires — Montréal, Québec, Sherbrooke et, dans une moindre mesure, Ottawa, Toronto et Moncton — possédaient un embryon d'organisation communautaire vietnamienne. Chacune des principales universités avait son Association des Étudiants vietnamiens, qui organisait la célébration du Têt (le nouvel an lunaire) ainsi que des rencontres estivales avec des compatriotes habitant ailleurs en Amérique du Nord. Ces associations publiaient souvent un bulletin d'information et les rares restaurants vietnamiens alors en existence — trois à Montréal et un à Québec — leur servaient de lieux de rencontre.

La plupart des étudiants étaient « nationalistes » (c'est-à-dire qu'ils n'appuyaient pas le FNL), mais une minorité de gauche militait au sein de l'Association des Vietnamiens Patriotes, membre d'une fédération internationale plus ou moins dirigée de Hanoi. Les partisans de chacune des deux lignes politiques avaient leurs propres associations, activités et bulletins de nouvelles. À Montréal, leurs quartiers généraux respectifs étaient établis dans deux restaurants vietnamiens se faisant face sur la rue Bleury, au nord de la rue Sainte-Catherine.

Au Québec, cette organisation communautaire embryonnaire, presque inconnue ailleurs au Canada, allait favoriser la réception et l'intégration de la première vague de réfugiés vietnamiens. Dès 1975-76, les associations étudiantes nationalistes se trans-

formèrent en Associations des Vietnamiens locales, prêtes à appuyer les efforts gouvernementaux d'accueil des nouveaux arrivants. De son côté, l'Association des Vietnamiens Patriotes devint l'Union Générale des Vietnamiens du Canada, toujours dans l'orbite de Hanoi. Appuyés par les membres de leur famille et les autres Vietnamiens déjà établis ici, les premiers réfugiés purent ainsi fonder à Montréal, dès 1975-76, une pagode bouddhique (à Brossard, en banlieue sud), un regroupement catholique, une congrégation protestante, un groupe socioculturel et trois associations professionnelles (celles des médecins, des pharmaciens et des dentistes vietnamiens).

1975-1982 : LE MOUVEMENT D'EXIL S'AMPLIFIE

L'accueil de la première vague (1975-77) de réfugiés vietnamiens relevait du gouvernement fédéral, qui favorisa l'entrée au Canada de personnes y ayant déjà de la famille — des membres de la bourgeoisie urbaine en majorité — ou possédant des atouts favorisant leur insertion professionnelle : connaissance de l'anglais et/ou du français, haut niveau de scolarité. Ottawa leur avançait les frais de voyage à partir des lieux de premier accueil (surtout les camps de transit de Guam et de Californie), frais qui devaient ensuite être remboursés avec intérêts. Les associations vietnamiennes locales apportaient un soutien logistique (interprètes, etc.) à cette opération.

Au sud du Vietnam, malgré la fin de la guerre, la situation économique et sociale se détériora après 1975, et ce pour diverses raisons, tant internes qu'externes :

- 1) la collectivisation de l'agriculture et l'envoi à la campagne de milliers de citadins ;
- 2) la nationalisation totale des entreprises privées, puis du petit commerce ;
- 3) la détention en camps de rééducation des anciens officiers et fonctionnaires de la RVN ;

- 4) le déni du droit au travail et à l'éducation supérieure pour ces détenus et leurs proches ;
- 5) l'embargo commercial imposé au Vietnam par les États-Unis ;
- 6) les exactions et attaques des Khmers Rouges (KR) à la frontière cambodgienne.

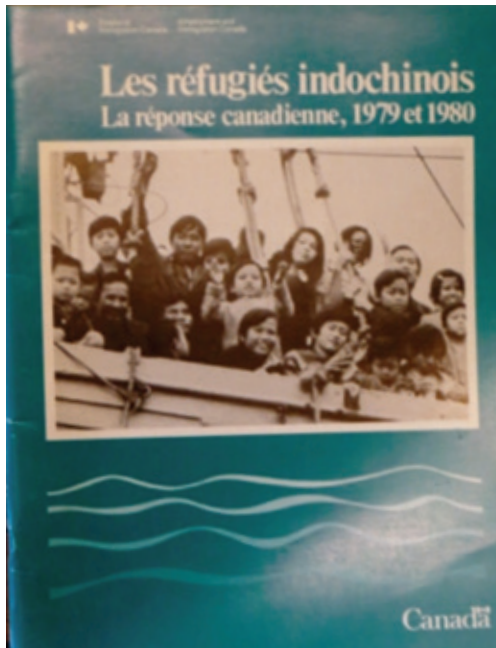
En réaction à ces dernières, l'armée vietnamienne envahit le Cambodge en décembre 1978 et janvier 1979, repoussant les KR jusqu'à la frontière thaïlandaise et mettant au pouvoir à Phnom Penh un ancien KR favorable au Vietnam. Les troupes vietnamiennes occupèrent le Cambodge — qu'elles ne quitteraient qu'en 1989 — entraînant ainsi la conscription obligatoire des jeunes Sud-vietnamiens. En représailles, la Chine, alliée des KR, envahit brièvement le nord du Vietnam en février 1979.

Dès septembre 1978, les Vietnamiens d'origine chinoise, qui contrôlaient la majeure partie du commerce dans le sud du pays, avaient amorcé un mouvement massif de départ, ruinés par la nationalisation des petites entreprises commerciales. Ce mouvement s'accrut début 1979, quand l'invasion chinoise les rendit *persona non grata* au Viet-

nam. Les autorités locales permirent alors aux Sino-Vietnamiens de partir par la mer, pourvu qu'ils versent à l'État de 8 à 12 onces d'or par personne. Des Vietnamiens non Chinois, déçus par les conditions de vie précaires et ne voyant pas d'avenir pour leurs enfants au Vietnam, se joignirent à cet exode, qui donna naissance à l'odyssée

ON ESTIME QU'ENTRE 1978 ET 1982, PLUS D'UN MILLION ET DEMI DE PERSONNES QUITTÈRENT LE VIETNAM PAR LA MER.

des « boat people ». Comme ils ne pouvaient pas tous monnayer leur départ, ces réfugiés s'embarquèrent souvent sur des embarcations de fortune, dont plusieurs (25-30 %) firent naufrage. On estime qu'entre 1978 et 1982, plus d'un million et demi de personnes quittèrent le Vietnam par la mer, pour gagner, quand elles le purent, les camps de transit ouverts par l'ONU dans les pays limitrophes : Malaisie, Indonésie, Philippines, Hong Kong, Thaïlande (où aboutirent aussi les réfugiés ayant fui le Cambodge après la déroute des KR, ainsi que des exilés venus du Laos, passé sous régime communiste fin 1975).

1979-80 : Outils d'accueil des *boat people*

Les réfugiés de cette deuxième vague (1978-82) appartenaient à toutes les couches de la société vietnamienne. Contrairement aux expatriés de 1975-77, la majorité ne parlait que sa langue maternelle et avait un niveau de scolarité peu élevé. Ces gens n'emportaient généralement rien avec eux, alors que les fugitifs de 1975 avaient parfois pu cacher quelques onces d'or dans leurs vêtements. L'ONU s'entendit rapidement avec des pays tiers pour relocaliser les *boat people* (ainsi que les réfugiés originaires du Cambodge et du Laos), tout en négociant avec le Vietnam un programme d'émigration légale par avion, qui ne mit toutefois pas immédiatement fin aux départs maritimes.

Comme cela avait été le cas en 1975-77, les réfugiés de la deuxième vague se réinstallèrent surtout aux États-Unis, en France, en Australie et au Canada, mais plusieurs furent aussi accueillis par divers pays d'Europe de l'Ouest (dont la République fédérale d'Allemagne). Au Canada, une loi de 1976 permettait le parrainage par des groupes privés (qui devaient

subvenir à tous les besoins des réfugiés pendant un an), le gouvernement fédéral s'engageant à prendre en charge un nombre équivalent de nouveaux arrivants. Des provinces

comme le Québec s'impliquèrent également dans ce parrainage public. C'est ainsi que de 1978 à 1981, le Canada ouvrit ses portes à quelque 59 000 exilés vietnamiens, dont environ 13 000 s'installèrent au Québec. Les réfugiés furent dispersés là où des parrains étaient prêts à les accueillir, mais après un an, ils tendirent à se regrouper dans quelques grandes villes,

dont Montréal pour ce qui est du Québec.

La plupart des provinces canadiennes favorisaient l'insertion immédiate des réfugiés au marché du travail, mais au Québec, on privilégia un apprentissage progressif du français et de la culture locale. Les Vietnamiens purent ainsi étudier jusqu'à trente semaines (rémunérées) dans des Centres d'Orientation et de Formation des Immigrants, et on créa des classes et des mesures d'accueil pour

**C'EST AINSI QUE DE
1978 À 1981,
LE CANADA OUVRIT
SES PORTES À
QUELQUE 59 000
EXILÉS VIETNAMIENS,
DONT ENVIRON
13 000 S'INSTALLÈRENT
AU QUÉBEC.**

les écoliers qui ne parlaient pas français. Les communautés vietnamiennes locales furent associées à ce processus d'insertion, la politique fédérale de multiculturalisme apportant un appui financier et logistique à la création d'associations ethniques. Au Québec, l'insertion et l'intégration des *boat people* fut facilitée encore une fois par la présence des anciens étudiants et des réfugiés de la première vague, généralement bien implantés dans leur société d'accueil.

À partir de 1982-83, les arrivées vietnamiennes au Canada se firent surtout dans le cadre de programmes de réunification des familles. Les départs de réfugiés se résorbèrent totalement après 1986, avec l'instauration au Vietnam de l'économie de marché et d'une politique d'ouverture au monde. Depuis 1990, on observe une immigration économique limitée — le Canada accueille quelques centaines de Vietnamiens par année — et les universités canadiennes ont recommencé à admettre des étudiants en provenance du Vietnam.

1975-2015 : UNE INTÉGRATION GÉNÉRALEMENT RÉUSSIE

En quelques années — et plus rapidement que dans le reste du Canada, où très peu d'étudiants et de réfugiés s'étaient installés avant 1979-80 — les Vietnamiens du Québec ont su développer une infrastructure associative, culturelle et religieuse propre à assurer la préservation de leurs valeurs sociales et de leur identité. Dès la fin des années 1980, la région de Montréal (où vivent plus de 90 % des Vietnamo-Québécois) comptait une soixantaine d'organismes communautaires, dont plusieurs pagodes bouddhiques, ainsi que quatre ou cinq périodiques en langue vietnamienne. La décennie 1975-85 avait également vu l'apparition d'une multitude de petits commerces familiaux (souvent ouverts par des Sino-Vietnamiens), parfois considérés par leurs propriétaires comme un premier outil d'insertion économique.

EN 2011, 220 000 CANADIENS SE SONT DÉCLARÉS D'ORIGINE VIETNAMIENNE, DONT 42 480 AU QUÉBEC.

Les réfugiés vietnamiens investissent énormément dans l'éducation supérieure, pour eux-mêmes comme pour leurs enfants. Selon les données du recensement canadien, le taux de fréquentation scolaire des Vietnamo-Québécois de 15 à 24 ans est nettement supérieur à la moyenne provinciale. Un nombre important de professionnels d'origine vietnamienne a ainsi joint le marché du travail. Leur intégration socio-économique, comme celle de la plupart de leurs compatriotes, a été facilitée par un apprentissage général des langues officielles. Au recensement fédéral de 2011, 81,4 % des Vietnamiens du Québec disaient connaître le français, 54 % connaissaient aussi l'anglais, mais 57 % du total parlaient encore surtout vietnamien à la maison (9,3 % ne connaissant ni le français ni l'anglais).

En 2011, 220 000 Canadiens se sont déclarés d'origine vietnamienne, dont 42 480 au Québec. Généralement parlant, leur intégration économique et sociale à la société d'accueil québécoise a été réussie, malgré quelques bémols comme un revenu médian inférieur à la moyenne et le statut d'emploi précaire de certains d'entre eux. Parallèlement à cela, on observe chez les Vietnamo-Québécois un désir certain de préserver ici des valeurs jugées essentielles par les aînés, et importantes par une grande partie des plus jeunes : le rôle primordial de la famille (symbolisé par le culte des ancêtres) ; l'importance des études supérieures et de l'application au travail ; l'aide qu'on doit apporter au pays d'origine, grâce à la coopération internationale ou à la préservation à l'étranger d'une culture vietnamienne jugée menacée au Vietnam même.

En 2015, l'identité ethnoculturelle de la majeure partie des Vietnamiens du Québec — comme sans doute aussi de ceux du reste de la diaspora — se situe au carrefour de trois axes incontournables : l'intégration individuelle et collective à la société d'accueil ; la participation aux réseaux et activités communautaires vietnamo-québécois ; les liens transnationaux



2015 : Hebdomadaire montréalais

qu'on entretient avec ses parents et amis vietnamiens dispersés à travers le monde, y compris au Vietnam. Depuis quarante ans donc, ces réfugiés forcés de s'exiler et le plus souvent partis avec rien sont devenus des composantes originales et productives des différentes sociétés — dont le Québec — au sein desquelles ils se sont intégrés.

SOURCES CONSULTÉES

- Chan, K. B. et L.-J. Dorais, dir. *Adaptation linguistique et culturelle : l'expérience des réfugiés d'Asie du Sud-Est au Québec*. Québec : Centre international de recherche sur le bilinguisme, 1987.
- Dorais, L.-J. dir. *Un thé chez le docteur Quynh. Sept aînés vietnamiens parlent de leur culture*. Québec : Association Inukshuit Katimajit, 2003.
- Dorais, L.-J. et L. Pilon-Lé. *Exil en terre froide : la communauté vietnamienne de Québec*. Document reprographié, Département d'anthropologie, Université Laval, Québec, 1986.
- Dorais, L.-J. et H. Nguyễn. *Fleur de lotus et feuille d'érable. La vie religieuse des Vietnamiens du Québec*. Québec : Université Laval, Laboratoire de recherches anthropologiques, document de recherche 7, 1990.
- Dorais, L.-J. et É. Richard. *Les Vietnamiens de Montréal*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2007.
- Franceschi, P. *L'exode vietnamien. Les réfugiés de Pulau Bidong*. Paris : Arthaud, 1979.
- Lam, L. *From Being Uprooted to Surviving. Resettlement of Chinese-Vietnamese « Boat People » in Montreal, 1980-1990*. Toronto : York Lanes Press, 1996.
- Méthot, C. *Du Việt-Nam au Québec. La valse des identités*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, 1996.
- Nguyễn, B. Q. et L.-J. Dorais. *Monographie sur les Vietnamiens établis dans l'est du Canada*. Ottawa : Ministre d'État au Multiculturalisme, 1979.
- Todd, O. *Cruel avril. 1975/La chute de Saigon*. Paris : Éditions Robert Laffont, 1987.



Temple de Cao Dai, Montréal
(photo : Janet Hoskins)

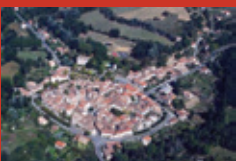


Pagode bouddhique Bô Dê, Québec
(photo : Louis-Jacques Dorais)

20^e Congrès de l'APHCQ

1^{er}, 2 et 3 juin 2016

Collège Ahuntsic, Montréal



L'HOMME DANS LA VILLE:

UNE HISTOIRE ENVIRONNEMENTALE

POMPEII

DÈS LE 6 FÉVRIER



Partenaire de l'exposition



Une présentation de



metro

MOIRA & ALFREDO
ROMANO

M

ciot

IL GRUPPO
DELL'ARTE

AIR CANADA



Bell

TOURISME /
MONTREAL

ZONIN

Canada Québec



MONTREAL
GAZETTE

mbam.qc.ca



MUSÉE DES
BEAUX-ARTS
MONTREAL

L'exposition Pompeii est organisée en partenariat par le Musée royal de l'Ontario, Toronto, et le Musée des beaux-arts de Montréal, en collaboration avec le Museo Archeologico Nazionale di Napoli et la Soprintendenza Pompei.
Scène de banquet, Herculaneum (détail). Museo Archeologico Nazionale di Napoli (MANN).